



HAL
open science

Licence Droit

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Droit. 2013, Université Paris-Dauphine. hceres-02036777

HAL Id: hceres-02036777

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036777>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Droit et gestion

de l'Université Paris Dauphine

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-201



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Université Paris-Dauphine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Droit et gestion

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3LI140006185

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Paris-Dauphine.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence mention *Droit et gestion* se donne pour objectif principal de former des juristes disposant d'une expertise multidisciplinaire du droit des affaires. A cette fin, il leur est proposé d'acquérir non seulement de solides connaissances juridiques, mais également des connaissances en gestion et en économie.

Les étudiants de L3 peuvent poursuivre leurs études en deuxième cycle à l'issue de la licence dans le master *Droit* qui compte 10 spécialités. Il semble que la quasi-totalité des étudiants choisissent de poursuivre en master et n'envisagent donc pas d'entrer directement dans la vie professionnelle (le taux de poursuite en deuxième cycle universitaire est de 97,3 % en 2010-2011).

La licence mention *Droit et gestion* comporte depuis 2012 trois parcours optionnels qui ont été proposés aux étudiants en première année. Ces parcours, intitulés « Langues et enjeux contemporains », permettent aux étudiants de recevoir 4 heures d'enseignement supplémentaire par semaine en langue et sciences sociales dans l'une de trois grandes aires : anglo-américaine, ibéro-américaine, germanique.

Il faut relever qu'il a été tenu compte des observations et des recommandations formulées dans le précédent rapport d'évaluation de 2009. En particulier, ont été mis en place : la certification C2I et un conseil de perfectionnement (composé d'enseignants, du Bâtonnier - ou son représentant - de l'Ordre des avocats au barreau de Paris, d'un magistrat administratif, d'un DRH, d'un directeur des affaires juridiques en entreprise et de délégués des étudiants).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique est pertinent, car il permet à des juristes de droit des affaires d'acquérir une vaste culture des problématiques de l'entreprise. Cette ouverture est particulièrement recherchée et adaptée à l'environnement socio-économique.

La formation se décline logiquement autour des deux grands axes : le droit et la gestion. D'un cycle généraliste (*DEGEAD*) complété par la nécessité de l'obtention du CEJ, les étudiants ont, lors d'une troisième année spécifique, l'occasion d'acquérir toutes les compétences disciplinaires requises. Ainsi les enseignements proposés (droit, informatique, gestion...) sont très cohérents par rapport aux objectifs pédagogiques et professionnels de cette mention de licence. Les parcours proposés aux étudiants sont judicieux et se distinguent par les grandes aires culturelles : anglo-américaine, ibéro-américaine, germanique.

Toutefois l'intitulé de la mention *Droit et gestion* ne correspond pas à la réalité de ce diplôme destiné à former des juristes plus que des gestionnaires.

Il convient de souligner le fait que le stage est un élément majeur pour l'acquisition de compétences professionnelles. Toutefois, bien que le dossier indique à plusieurs reprises que ce stage est obligatoire, il n'apparaît pas dans la maquette de la formation. Cette ambiguïté est particulièrement préjudiciable.

L'acquisition de compétences transversales est prise en compte, car elle se trouve être au cœur de cette formation, bien que moins présente en troisième année de licence. Ce choix s'articule avec le projet pédagogique visant à une spécialisation progressive. Par ailleurs, des dispositifs originaux d'acquisition des compétences préprofessionnelles ont été mis en place tel que l'« aide à la conduite de projets » ouvert au second semestre ou des matières telles que la pratique procédurale.

Sans doute en raison de l'importante sélectivité, tant au niveau du recrutement général de l'Université (*DEGEAD*) que de la mention même qui offre *in fine* des taux de réussite très élevés, les dispositifs d'aide à la réussite sont peu développés. L'aide à la réussite consiste essentiellement en la présence de soutiens relatifs à des enseignements « stratégiques », des séminaires d'initiation et du tutorat.

Les relations avec le monde professionnel ne sont pas suffisamment développées. Le dossier remis ne permet pas d'apprécier la réalité des dispositifs mis en œuvre dans ce domaine par la mention. Il n'existe par ailleurs pas d'indication sur l'efficacité des éventuels dispositifs.

De la même manière, les données statistiques sont insuffisantes : il n'existe en effet pas de structures permettant de caractériser la population entrante au regard de l'âge ou de l'origine socioéconomique. Il est indiqué seulement que « l'on constate, en pratique, que le flux principal vient, des établissements parisiens (Carnot, Turgot, Bessières) ou de la région parisienne (Marie Curie à Sceaux) ».

La composition, la structure et le fonctionnement de l'équipe de formation sont présentés, mais les décisions prises par le conseil de perfectionnement ne sont pas précisées. La part des intervenants extérieurs, leur profil, leur complémentarité avec le reste de l'équipe de formation et leur impact sur les débouchés potentiels ne figurent pas dans le dossier. Enfin, l'autoévaluation est lacunaire.

- Points forts :

- L'ouverture au monde économique de cette formation destinée à des juristes de droit des affaires est particulièrement remarquable.
- Le taux de réussite est très élevé (100 % de réussite en 2011-2012).

- Points faibles :

- Absence de valorisation du stage dont le caractère est obligatoire.
- Impact du conseil de perfectionnement sur l'évolution de la formation peu précisé dans sa dimension prospective.
- L'intitulé de la mention *Droit et gestion* ne correspond pas à la réalité de ce diplôme destiné à former des juristes plus que des gestionnaires.

Recommandations pour l'établissement

- Il serait souhaitable d'ajuster l'intitulé de la mention aux contenus de la formation.
- Il conviendrait de mettre en place des enquêtes statistiques pour mieux connaître la population étudiante (en particulier à la suite des nouvelles modalités de recrutement).
- Le rôle du conseil de perfectionnement devrait être précisé pour contribuer à l'aide au pilotage.
- Le stage, plusieurs fois évoqué dans le dossier, justifierait que celui-ci apparaisse dans la maquette et soit valorisé (coeff, ECTS).
- La certification en langue (TOEIC) devrait être envisagée.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement

LE PRESIDENT

PARIS, LE 15 JUILLET 2013

Monsieur le Directeur,

Les responsables pédagogiques, administratifs et scientifiques de Paris-Dauphine ont pris connaissance avec grand intérêt du rapport sur l'offre de formation « Licence » de l'Université Paris Dauphine et vous en remercient.

Vous trouverez ci-jointes les observations formulées par les deux Directeurs des Départements Licence Sciences des Organisations (LSO) et Mathématiques et Informatique de la Décision et des Organisations (MIDO) sur leurs mentions.

Sur les 7 mentions de Licence proposées à Paris-Dauphine, 3 mentions ont formulé des réponses (Mentions Mathématiques, Informatique et Management des organisations), que vous trouverez dans les documents ci-joints à en-tête et signature.

Les 4 mentions suivantes n'ont pas souhaité communiqué d'observations :

- Economie Appliquée
- Sciences de Gestion
- Droit et Gestion
- Sciences de la Société.

Me tenant à votre disposition pour tout complément d'information, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.



Laurent BATSCH